bulletin municipal septembre 2014

Chères Laignevilloises, chers Laignevillois,

Notre ville vit au rythme de ses familles. La rentrée scolaire est donc un rendez-vous essentiel pour un grand nombre d'entre nous, enfants bien sûr mais aussi parents, bien souvent grands parents, dont la vie s'organise autour de l'emploi du temps des enfants. C'est aussi une échéance majeure pour nos enseignants qui l'ont préparée dès la fin de l'année scolaire et la semaine qui précède. Les vacances ont aussi été mises à profit par les équipes de la ville pour mener à bien tous les préparatifs de la rentrée : peintures, nettoyage approfondi des locaux, entretien des espaces verts des écoles...

Notre ville connaît depuis quelques années un véritable bouleversement démographique. Ainsi, près de 600 enfants sont inscrits pour cette nouvelle année scolaire, contre 530 l'année dernière...

Qui dit nouvelle population, dit aussi nouveaux besoins, et les adjoints et les conseillers municipaux ont travaillé tout l'été pour préparer cette rentrée scolaire. Vous trouverez en page intérieure le détail de toutes les mesures que nous avons prises et pour lesquelles la municipalité a investi près de 24 000 Euros.

Mais la rentrée est aussi synonyme de reprise des activités sportives et culturelles pour les habitants de notre ville. Le 6 septembre de 14h00 à 18h00, aura lieu le forum des associations au gymnase. Nous vous y attendons nombreux et je serai heureux de vous y retrouver avec l'ensemble des membres du conseil municipal pour marquer avec vous la rentrée, celle des enfants et aussi celle de toutes les générations, dont le mélange et le dynamisme donnent à notre ville son caractère, fait de talent et de générosité.

A ce propos, consciente du coût des frais de rentrée, la municipalité, en accord avec le CCAS, a décidé de reconduire l'allocation de rentrée scolaire pour nos familles les plus fragiles. Elle se traduira par la création d'un "chèque associatif" de 70 Euros afin d'aider ces familles à inscrire leurs enfants dans les différentes associations de notre ville, qu'elles soient sportives ou culturelles.

Nous avons également entrepris durant tout l'été la réorganisation de l'ensemble des services municipaux (ATSEM, agents d'entretien, animateurs, services techniques, mairie...) et nous mettons actuellement en place les préconisations budgétaires suite à l'Audit financier que nous avons réalisé . Nous y reviendrons dans les prochains numéros de ce bulletin comme je l'avais promis, et nous y détaillerons aussi nos projets pour l'avenir de notre ville.

Il est temps pour moi, ainsi qu'à toute l'équipe municipale, de vous souhaiter à toutes et à tous une bonne rentrée et de vous réaffirmer une fois de plus notre engagement total pour que tous ensemble nous puissions bien vivre à Laigneville.

Votre Maire
Christophe DIETRICH

C'est la rentrée !

Laigneville attire chaque mois de plus en plus de jeunes couples avec enfants qui trouvent chez nous les attraits de la campagne, mais aussi les facilités offertes par les grandes villes environnantes, ou encore les infrastructures routières ou ferroviaires qui mettent notre ville à 50 mn de Paris. Ainsi, près de 600 enfants sont inscrits pour cette nouvelle année scolaire, contre 530 l'année dernière...

Les adjoints et les conseillers municipaux ont travaillé tout l'été pour préparer cette rentrée et vous offrir des services qui répondent à vos besoins. Nous avons mis les bouchées doubles pour qu'en à peine trois mois soient mis en place la nouvelle réforme scolaire, la création d'une classe supplémentaire à l'école de l'Aunois, la mise en place d'un nouveau restaurant scolaire au sein du complexe Raymond DEVOS, l'élargissement des horaires du périscolaire de 7h à 19h, et le remplacement de tous les distributeurs de savon, de papier toilette et d'essuie-mains.

Dès cette rentrée, chacun de vous pourra mesurer les changements. Outre les rythmes scolaires nouveaux, nous avons choisi un nouveau prestataire pour les repas scolaires et ceux livrés à domicile. Après un processus de marché public au cours duquel 5 sociétés de restauration collective ont répondu à l'appel d'offre selon un cahier des charges que nous avons défini nous mêmes, c'est la société ELIOR RESTAURATION qui a fait l'unanimité et qui a offert le meilleur rapport qualité/prix. De même, nous travaillons actuellement à la réalisation du portail informatique "E-enfance", et vous pourrez, dans les prochaines semaines, inscrire vos enfants à la cantine, au périscolaire ou au centre de loisirs, directement sur Internet !

En plus l'achat et la mise à disposition du nouveau matériel scolaire, l'ensemble des services municipaux liés à l'enfance a été réorganisé pour que cette rentrée soit une réussite et se fasse dans les meilleures conditions.

Concernant les nouveaux rythmes scolaires, les enseignants et les animateurs nous tiendront régulièrement informés de leur mise en place et nous ferons un premier point d'étape avec eux avant les vacances de Noël. Enfin, collectivement, nous tirerons un bilan de fin d'année avec les équipes enseignantes, d'animation et les représentants des parents d'élèves afin d'affiner l'organisation de ces nouveaux rythmes.

Livraison du nouveau matériel scolaire

Nous vous rappelons que le choix du mercredi matin a été fait par plus de 90 % des parents sondés l'année dernière par l'ancienne municipalité et que nous nous sommes conformé à ce choix. Nous attirons toutefois votre attention sur le fait que ce jour d'école est un jour de travail obligatoire pour les enfants.

Un été bien rempli pour nos enfants grâce au centre de loisirs

Le centre de loisirs « Saint Exupery » a ouvert ses portes du 07 Juillet au 29 Aout 2014 et a accueilli près de 270 enfants durant tout l'été. Encadrés par une équipe de 19 animateurs, les enfants ont multiplié les activités tout au long des vacances.
Ils ont pu bénéficier de la visite de « l'arbre à Poules », de la ferme pédagogique de Villers Saint Paul, du parc animalier des « grands félins » de St Léger en Bray où ils ont eu droit à une initiation au poney, de la piscine de Liancourt à plusieurs reprises , du parc Chedeville avec initiation au tir à l'arc, au tennis, au Football, à l'accrobranche…

Outre ces visites, les animateurs se sont investi pour offrir aux jeunes pensionnaires du centre de loisirs une foultitude d'animations avec de grands jeux tels que les jeux olympiques, la pyramide des défis, le casino, un jeu de l'oie sur le thème du sport, une kermesse sur le thème des voyages dans le temps, une chasse au trésor…

Une initiation au Volley Ball encadrée par une personne brevetée a été proposée aux enfants , et cet été a aussi été l'occasion de sensibiliser les enfants sur les risques domestiques de façon ludique.

Enfin, un baptême en Montgolfière a été offert aux enfants le 31 Juillet sur la prairie du 08 Mai grâce aux « Montgolfières de Picardie » et notamment de monsieur Hamain que nous remercions chaleureusement pour ce formidable cadeau offert à nos enfants qui ne sont pas prêt d'oublier cette journée !

L'équipe municipale tient aussi à remercier l'ensemble des animateurs pour leur implication et leur investissement tout au long de l'été dans des conditions climatiques parfois difficiles, offrant ainsi aux petits Laignevillois un été joyeux et agréable.

L'année prochaine, nous étofferons encore les animations du centre et nous espérons pouvoir offrir à nouveau aux enfants des séjours en gîte pour permettre à chacun d'eux de découvrir d'autres lieux et de faire de nouvelles découvertes

Hainault S.A.S.
Entreprise générale de maçonnerie

Adresse postale : BP 34 - 60293 RANTIGNY Cedex
Siège social : 594, rue du 8 Mai - 60290 LAIGNEVILLE
Tél. 03 44 71 05 40 - Fax : 03 44 71 68 74
Email : contact@hainaultsa.com

Les Montgolfières de Laigneville !

Certains d'entre vous ont pu apercevoir cet été dans le ciel de Laigneville une Montgolfière, notamment sur la prairie de la rue du 8 Mai.

Il s'agissait d'un baptême offert aux enfants du centre de loisirs par Monsieur Philippe HAMAIN propriétaire des « Montgolfières de Picardie ».

L'entreprise, qui réside à Laigneville, a été créée en 1989 et compte aujourd'hui une dizaine de ballons pouvant accueillir jusqu'à 14 personnes.

Monsieur HAMAIN avec son équipe d'aérostiers très expérimentés propose le survol des sites remarquables de la Picardie pour les particuliers, les entreprises et les associations. Cette activité permet à chacun de mesurer la qualité du patrimoine de notre région en prenant un peu de hauteur au gré des vents.

"Picardie Montgolfières" nous a proposé de participer à diverses manifestations organisées par la ville, et c'est à l'occasion du défilé de la Pentecôte que vous avez pu découvrir dans les rues de la ville une nacelle crachant le feu à près de 5 mètres de hauteur.

Si vous souhaitez découvrir notre région par les airs, n'hésitez pas à contacter Monsieur HAMAIN Philippe au 03 44 71 70 95

AGECOM Publication

Edité par AGECOM PUBLICATION

8-10 av. Auber - 92120 Montrouge
Port. 06 35 37 29 43
E-mail : agecom.publication@yahoo.fr
Maquette : AA 01 41 79 02 02

Ent. SOMMEREUX Cédric
Électricité
Platrerie
Enduit
90 rue de la Fraternité - 60290 LAIGNEVILLE
✆ 06 29 91 71 54
Email : ent.sommereux.cedric@free.fr

Et si vous visitiez nos Champignonnières ?

La Champignonnière de Laigneville a eu les honneurs de la télévision au printemps dernier lorsque la chaine M6 s'est rendue sur place pour y faire un reportage.

Sur l'ensemble de la Picardie et de la région parisienne, il ne subsiste aujourd'hui plus que 8 producteurs de champignons. Le site de Laigneville emploie une douzaine de salariés et produit environ 450 Tonnes de champignons chaque année !

Les anciennes carrières de notre ville ses sont révélées être idéales pour que puisse proliférer cette production grâce à la température et à l'humidité constante des lieux.

Il faut près de deux mois pour obtenir un " champignon de Paris". Pendant les six premières semaines, la préparation des bacs nécessaires aux plantations est réalisée au sein d'une coopérative située à St Maximin.

Ceux-ci sont constitués d'un mélange de Mycélium et de compost. Puis après 14 jours d'incubation, le compost est mélangé avec du fumier de cheval (250 Tonnes de fumier par semaine provenant des écuries de Chantilly), de la pierre de carrière broyée et de la tourbe.

Puis les bacs sont installés dans les carrières pour que puissent pousser les champignons en deux semaines environ. Sur chaque bac, il est effectué environ 3 récoltes.

Une fois la récolte terminée, le compost est revendu comme engrais agricole.

La maîtrise de la chaine de production du compost par la coopérative de Saint Maximin permet de valoriser la totalité des ingrédients qui aident les champignons à prospérer. C'est donc une entreprise 100% bio et non polluante qui offre l'assurance d'un champignon d'une qualité irréprochable.

La Champignonnière de Laigneville, située rue de la République en direction de Nogent sur Oise, est dirigée par Monsieur Ludovic BARRE et vous pouvez acheter directement sur place des champignons du lundi au samedi de 9h00 à 12h00.

Monsieur BARRE participe chaque année aux journées du patrimoine, et ce sera le cas encore cette année les 20 et 21 Septembre. Alors n'hésitez pas à vous y rendre pour connaître les secrets de fabrication de ces champignons de Paris dans un lieu atypique.

06

NOTRE VOIRIE

La Voirie, l'affaire de tous !

Les voiries participent à l'image de notre ville et aux premières impressions laissées à nos visiteurs et notre ville compte près de 27 Km de voirie. Si la rue du 8 Mai a été rénovée sur près de deux kilomètres, il n'en demeure pas moins que nos routes sont vieillissantes et que le manque de prévisions par le passé en matière d'entretien nous oblige aujourd'hui à mettre en place un plan pluriannuel de rénovation.

Certaines rues deviennent des urgences absolues comme la Rue Gourdin, la rue Maubertier ou encore la rue Henry Leclerc. Il en est de même pour certaines routes à l'extérieur de la ville comme la route de Rousseloy ou encore le chemin de Rosé.

En outre, l'arrivée prochaine de 300 familles supplémentaires sur Laigneville nous impose aussi de réfléchir à la modernisation de notre centre ville actuel. Celui-ci est à saturation, et lorsque la nationale 16 est fermée pour travaux ou pour cause d'accident, notre ville est totalement engorgée. Il nous faut donc trouver de nouvelles places de parking et revoir le plan de circulation pour le rendre plus fluide et plus cohérent.

Face à l'importance de la tâche, nous allons réaliser très prochainement une étude complète de l'ensemble des voies routières de la ville afin de mettre en place un plan de rénovation sur plusieurs années.

Toutefois, nous avons déjà engagé des démarches pour améliorer la fluidité et la sécurité de nos routes. Outre la pose de l'enrobé sur la rue du 8 mai et de la rue Victor Hugo effectuée au mois de juin, nous réaliserons dès le mois de septembre un aménagement du stationnement en concertation avec les riverains sur les rues Raymond Maillet, Louis Portebois, et Henry Leclerc.

Nous avons aussi demandé à ce qu'une convention soit signée entre la commune et le Conseil Général de l'Oise pour que nous puissions poser des ralentisseurs sur la rue de la république en direction de Nogent sur Oise, et notamment pour sécuriser les priorités de la rue de la Planquette, de l'impasse Paul Verlaine et de la rue George Sand. D'autres ralentisseurs seront également installés rue Victor Hugo et notamment sur la partie située entre le hameau de Sailleville et le collège de Cauffry.

La voirie étant l'image donnée d'une ville à ses visiteurs, nous mettrons aussi un accent particulier sur l'entretien des entrées de ville et des espaces verts communaux.

L'alternance de pluie et de soleil de cet été a provoqué une pousse extrêmement rapide des végétaux et les conditions météorologiques exceptionnelles n'ont pas facilité la tâche de nos agents qui ont travaillé sans relâche. Nous vous remercions de votre compréhension en cette année de transition et nous réfléchissons actuellement aux aménagements à apporter afin d'améliorer la capacité opérationnelle de nos services techniques l'année prochaine.

Dès le mois d'octobre, nous commencerons la rénovation de l'ancien cimetière, et notamment la partie la plus dégradée située à l'arrière de la chapelle. Nous créerons de nouvelles allées ainsi qu'un fleurissement des parties non pourvues de tombes à cet endroit. De plus, nous réhabiliterons les tombes du carré militaire de la guerre 1914-1918 et nous ferons une commémoration avec dépôt de gerbe lors du 11 Novembre pour le centenaire de la Grande Guerre.

Ces travaux devraient être terminés pour la Toussaint pour permettre à chacun de pouvoir se recueillir dans un cadre rénové. Nous engagerons par la suite la ré-

novation des allées déjà existantes et dégradées.
L'entretien de la voirie c'est aussi l'affaire de tous. Nos agents communaux, qui ne manquent déjà pas de travail, sont trop souvent obligés de faire le ramassage des différents déchets abandonnés par des habitants indélicats, et ils ne peuvent donc, de ce fait, réaliser la totalité de leurs tâches quotidiennes. Or, notre ville n'est pas un dépotoir !
Tout abandon de déchets dans la nature, au bord d'une route ou au coin d'un bois constitue une infraction réprimée par l'article R 632-1 du Code Pénal, puni d'une amende de 2e Classe.
De même, nous déplorons chaque semaine des décharges sauvages sur les chemins communaux. Des entreprises qui souhaitent se soustraire à leurs obligations en matière de traitement de déchets déversent leurs gravats en pleine nature. L'une d'elle a été prise en flagrant délit et une première procédure judiciaire a été lancée. Outre les peines encourues (article R 635-8 du Code pénal qui prévoit une sanction de 5° classe, mais aussi et la saisie du véhicule !), nous demanderons systématiquement à la justice des réparations financières au titre du préjudice communal et de l'insalubrité ainsi que la remise en état des lieux.
Bien vivre à Laigneville c'est aussi l'affaire de tous, et pour sensibiliser le plus grand nombre à cette problématique, nous organiserons prochainement des journées citoyennes auxquelles chaque habitant sera invité à participer dans une ambiance décontractée suivi d'un apéritif convivial.
Dans le même esprit, nous rappelons aux habitants propriétaires d'une haie qu'ils sont tenus d'élaguer celles qui débordent sur le domaine public ainsi que de désherber au devant de leur propriété.

LES FÊTES

Animations estivales

Le 13 Juillet, une grande journée de jeux a été organisée par la commission des fêtes. 13 jeux ont été proposés aux participants pour la plus grande joie des petits et des grands. Combats de joute ou de sumo, tir au but, fléchettes, tir à la corde, courses à l'œuf ou en sac... ont ravis l'assemblée malgré une météo très incertaine. Afin d'éviter toute déconvenue liée aux conditions climatiques, la journée s'est déroulée dans le gymnase communal. Le lieu s'est montré parfaitement adapté à cette manifestation et celle-ci a été une réussite avec plusieurs centaines de Laignevillois venus s'amuser au fil de la journée.

A la fin de cette après midi joyeuse, près de 120 lots ont été distribués au cours de cette journée et les bénéfices du filet garni offert par Monsieur PRZYBYSZEWSKI ont été reversés au centre de loisirs "Saint Exupéry" de la commune, pour remercier les enfants et les animateurs qui ont participé à la préparation de ces festivités en élaborant les affiches pour les jeux. Ce don leur a permis d'organiser une journée krasino (mi-kermesse/mi-casino).

En debut de soirée, après le barbecue, nous avons retransmis la finale de la coupe du monde opposant l'Allemagne à l'Argentine et les prolongations nous ont d'ailleurs obligé à retarder le lancement du spectacle pyrotechnique, mais c'est dans la joie que le ciel de Laigneville s'est illuminé en rythme sur le thème du brésil.

Durant les deux mois d'été, nous avions aussi programmé des séances de cinéma de plein air dans les différents quartiers de la ville. Malheureusement, les conditions météorologiques excécrables que nous avons connu en juillet et août nous ont permis d'en proposer seulement deux. Nous reprogrammerons ce type d'animation l'année prochaine en espérant que les conditions climatiques nous soient plus favorables afin de vous offrir le meilleur des spectacles.

Comme annoncé lors du précédent bulletin d'information, une commission communale des fêtes va être mise en place courant septembre, une réunion est prévue le vendredi 19 septembre à 20h30 en salle du conseil, nous invitons toutes celles et tous ceux qui souhaitent s'investir dans les festivités de notre ville à nous rejoindre au sein de cette commission municipale.

08 CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Samedi 6 septembre	**Journée des associations** au gymnase
Dimanche 7 septembre	**Tarot** dans la petite salle du gymnase
Dimanche 14 septembre	**Courses de voitures télécommandées** au gymnase
Samedi 20 et Dimanche 21 septembre	**JOURNÉES DU PATRIMOINE** • **Visite des monuments** avec l'ASPEL dont l'Eglise st Remi, la Commanderie, la chapelle St Louis de Sailleville, le lavoir de la rue Hutellier ainsi qu'une démonstration du four a pain situé dans la cour du foyer du 3e âge. • **Visite de la champignonnière** par le propriétaire, M. Ludovic BARRE
Dimanche 21 septembre	**Brocante d'automne** organisée par l'ADEL, place Henri Barbusse
Dimanche 28 septembre	**Vente accessoires de puériculture** par l'association des jumeaux au gymnase
Dimanche 26 octobre	**Course de cyclo cross** organisée par l'UFOLEP, remise des coupes au gymnase
Vendredi 31 octobre	**Soirée halloween,** défilé de monstres, chocolat chaud et retransmission de film à l'ancienne bibliothèque
Samedi 1er novembre	**Concert caritatif** en faveur de l'association ELA à la salle Raymond Devos dès 19h30